

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°49/2024****Date convocation : 10/10/2024****Nombre de conseillers****en exercice : 13****Présents : 09****Votants : 09**

L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze du mois d'octobre, le Conseil Municipal de la Commune de Salinelles, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Marc LARROQUE, Maire.

**Présents** : Mesdames Line GAL, Adjointe – Véronique FONTENEAU.

Messieurs : Marc LARROQUE, Maire - Norbert RIEUSSET, Adjoint - Gérard CAFFORT - Martinho DE PASSOS - Régis COMBERNOUX - Paul MARTIN - Thierry FERRAND.

**Procuration (s)** :

**Absents** : Florise PADER - Agnès VRINAT - Olivier MORICEAU - Patrick LOISEL

**Secrétaire de séance** : Paul MARTIN

**Objet : Tarifs des compteurs d'eau**

Vu le code général des collectivités territoriale,

Vu la délibération 2011/007, prise en séance du 21/03/2011, fixant le tarif des compteurs d'eau avec bague de fixation, modifié par la délibération n°20/2021, prise en séance du 29/06/2021.

Considérant que la pose d'un compteur nécessite également l'ajouter d'éléments de fixation.

Monsieur le maire propose :

- Compteur de diamètre 15 avec bague de fixation : 60,00 € + éléments de fixation : 80,00 € ; soit un total de 140,00 €.
- Compteur de diamètre 20 avec bague de fixation : 71,00 € + éléments de fixation : 94,00 € ; soit un total de 165,00 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- APPROUVE les tarifs ci-dessus de la pose d'un compteur d'eau.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

Le Maire,  
M. Marc LARROQUE

Le secrétaire de séance

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes (30), 16 Avenue Feuchères, dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telecours.fr](http://www.telecours.fr)

Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publiée le 17/10/2024

IN 030-213003064-20241014-492024-DF